

Bilan de la Conférence régionale du Sport de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les Conférences régionales du Sport (CRdS), dont l'installation est intervenue en 2021, réunissent les acteurs des quatre collèges (État, mouvement sportif, collectivités territoriales, monde économique et social) pour favoriser la concertation et la coopération dans les territoires.

Cinq ans après, l'Agence nationale du Sport souhaite donc consacrer les travaux de l'année 2026 à la réalisation de leur bilan. La note d'orientation n°2026-CRdS-1, publiée le 18 février 2026, identifie deux axes prioritaires :

- Le renouvellement des mandats des CRdS avant le 15 juillet 2026 ;
- L'évaluation des Projets Sportifs Territoriaux, dont la réécriture interviendra en 2027.

Dans ce contexte, la CRdS de Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité réaliser un bilan de son premier mandat. Pour mener à bien la réalisation de ce bilan, plusieurs travaux ont été conduits :

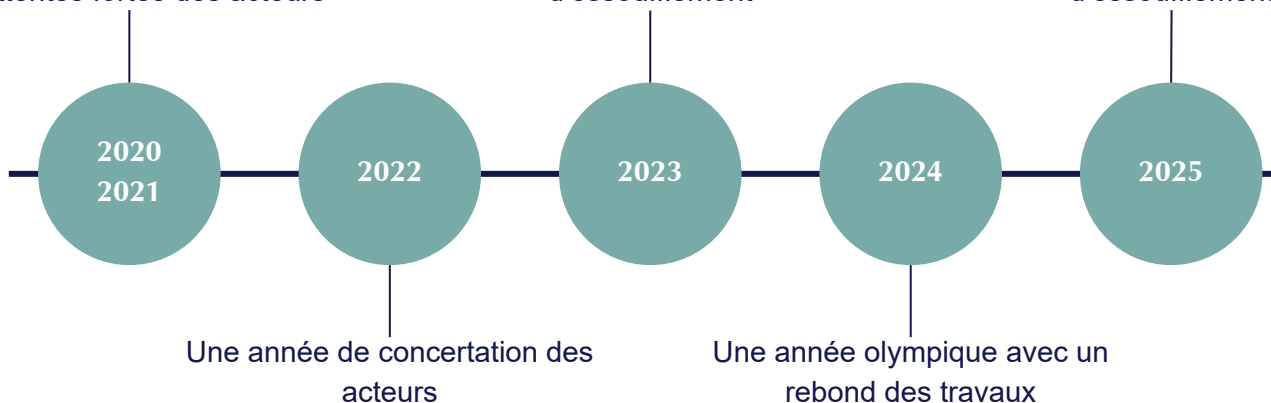
- Un questionnaire, qui a été diffusé à l'ensemble des membres, suppléants et contributeurs extérieurs à la CRdS (31 réponses).
- Une série d'entretiens a été menée auprès d'une dizaine de membres des quatre collèges de la Conférence.
- Un recensement régional des projets déployés au cours des cinq dernières années par les acteurs de la région.

Bilan de l'installation de la CRdS

L'installation de la CRdS, avec des attentes fortes des acteurs

Une première phase d'essoufflement

Une deuxième phase d'essoufflement



L'installation et l'organisation de la Conférence ont suivi un calendrier imposé par l'Agence nationale du Sport, en particulier pour son installation et l'adoption du Projet Sportif Territorial. L'implication des membres et l'ambition des travaux conduits n'ont pas été linéaires au cours des cinq dernières années, suivant notamment les évolutions nationales. Si l'engouement était fort en 2021, les remises en cause des CRdS et le contexte post-JOP de Paris 2024 ont nettement contribué à ralentir les travaux depuis l'automne 2024.

➤ Une gouvernance installée rapidement mais structurellement complexe

Ce qui a fonctionné	<ul style="list-style-type: none">• La mise en place rapide de la CRdS, la CRF et des organes de gouvernance dans le respect des calendriers nationaux• La mobilisation des acteurs régionaux pour l'installation et les premiers travaux de la CRdS
Ce qui a moins fonctionné	<ul style="list-style-type: none">• La lisibilité des modalités de gouvernance de la CRdS et de la CRF qui reste limitée (qui fait quoi et dans quels délais ?)• L'indépendance vis-à-vis de l'État pour le fonctionnement de la CRdS et la CRF

65%

des répondants jugent la lisibilité des rôles et les responsabilités de chacun moyennement ou peu satisfaisantes



• Une évolution des modalités de gouvernance qui pourrait être envisagée pour plus de simplification

➤ Un fonctionnement collectif qui a permis de produire sans réellement embarquer durablement tous les collègues

Ce qui a fonctionné	<ul style="list-style-type: none">• L'intérêt porté par les acteurs régionaux pour la CRdS et la CRF au moment de leur installation• La mobilisation des acteurs autour de certains sujets structurants (JOP 2024 et 2030 par exemple)
Ce qui a moins fonctionné	<ul style="list-style-type: none">• Une déperdition des membres au fur et à mesure des travaux• Une mobilisation limitée des principaux acteurs régionaux

63%

des répondants jugent la mobilisation des membres peu ou pas du tout satisfaisante



• Une clarification de l'action de la CRdS pour ne pas susciter de déception auprès des membres
• L'organisation régulière de groupes de travail / commissions (ou autres formats) pour rendre les membres actifs et rendre utile leur contribution

➤ Une CRdS capable de produire une stratégie régionale avec un vrai espace de concertation

Ce qui a fonctionné	<ul style="list-style-type: none">• La mise en place d'un espace de concertation permettant d'adopter des documents cadres (diagnostic territorial, PST)• La mise en relation et la connaissance des autres acteurs de l'écosystème sport, permises grâce à la CRdS
Ce qui a moins fonctionné	<ul style="list-style-type: none">• La connaissance du PST qui reste limitée dans l'écosystème régional• Une appropriation limitée des directives et axes stratégiques régionaux

77%

des répondants affirment que la CRdS leur a permis de rencontrer des acteurs du territoire et de créer de nouvelles relations



• Faire évoluer le format du PST pour qu'il soit plus lisible et appropriable pour les acteurs
• Orienter l'action de la CRdS autour de sujets ou d'actions fortes, pour favoriser la mobilisation des acteurs

➤ Une montée en opérationnalité réelle mais qui reste limitée

Ce qui a fonctionné	<ul style="list-style-type: none">• Le déploiement de quelques actions phares portées par la CRdS• L'intégration de l'action de la CRF dans les orientations stratégiques de la CRdS
Ce qui a moins fonctionné	<ul style="list-style-type: none">• L'action de la CRF qui reste limitée aux crédits alloués par l'État• Un manque de moyens humains qui limite l'action de la CRdS

58%

des répondants identifient « la difficulté pour passer de la concertation à l'action » comme un des freins principaux au bon fonctionnement de la CRdS (1^{er} frein identifié)



• La réflexion sur les moyens humains mis à disposition pour la conduite du projet
• La possibilité d'explorer des solutions pour avoir des fonds financiers propres

Bilan du déploiement du PST

Les actions portées par la Conférence

- Lettre d'information
- Les tournées départementales
- L'observatoire et le centre de ressources
- La Conférence des financeurs
- L'AMI

2 tournées départementales organisées en 2022 et 2025, avec 6 étapes thématiques.

3 thématiques traitées principalement par la **Conférence des financeurs** : savoirs fondamentaux, politiques publiques et emploi.

La CRdS a ainsi lancé en 2024 un **appel à manifestation d'intérêt** pour identifier des « projets emblématiques », éligibles à des financements de l'ANS. Une commission thématique dédiée a été réunie à deux reprises pour l'analyse des dossiers et les sélections, avant une validation par le bureau commun. Quatre projets ont été retenus :

- **Réponse départementale pour le sport inclusif 05**, GIP MDPH
- **Les olympiades nautiques de la métropole**, Ligue Sud de Voile
- **Parcours coordonné sport insertion**, UFOLEP83
- **Solisport**, Point Sud

L'appropriation du PST par les membres

86 projets recensés

44 porteurs de projets identifiés

Afin de produire une analyse la plus précise possible des actions portées par les membres de la Conférence, un travail de recensement a été mené sur 31 structures, principalement les têtes de réseaux ou acteurs majeurs du territoire régional. Seules les actions pensées et mises en place à partir de 2021 ont été étudiées. Les projets candidats et lauréats de l'AMI et certains projets transmis par les membres de la CRdS ont également été recensés. Au total, ce sont 86 projets qui ont été retenus pour cette analyse.

➤ Un déséquilibre dans le déploiement des axes du PST

Le nombre de projets portés au cours des cinq dernières années par les acteurs régionaux n'est pas équivalent suivant les axes du PST. Cela s'explique en partie parce que les acteurs impliqués sur le champ de l'inclusion (axe 3) sont plus nombreux que les acteurs de la mise en relation et la coordination (axe 2). Le nombre de projets identifiés sur le rayonnement territorial et la préservation de l'environnement (axe 1) est légèrement supérieur à celui de l'axe 2.

En revanche, aucune action ne se dégage comme ayant été particulièrement portée par les membres de la CRdS.

Axe 1 25 projets recensés

Axe 2 22 projets recensés

Axe 3 39 projets recensés

➤ Beaucoup d'actions n'ont pas été traitées par les membres de la CRdS

Le nombre d'actions pour lesquelles aucun projet n'a été identifié dans la région reste très important. Sur les 30 actions définies dans le PST, aucun projet n'a été porté pour huit d'entre elles. Elles relèvent majoritairement de logiques de structuration ou d'outillage pour les acteurs de la région, plus que d'actions de terrain qui peuvent être directement portées par les acteurs. Leur faible mise en œuvre ne traduit donc pas un manque d'intérêt, mais plutôt une difficulté à mobiliser, fédérer et coordonner.

Axe 1 3 actions non traitées

Axe 2 2 actions non traitées

Axe 3 3 actions non traitées

Des actions trop restrictives dans le PST

Certains projets déployés par les acteurs régionaux, même s'ils s'inscrivent dans la dynamique du PST, ne peuvent pas être directement rattachés à une action du PST. 48 projets recensés sur 86 sont concernés. Au final, les thématiques pour lesquelles il y a eu le plus grand nombre de projets recensés sont celles sur lesquelles peuvent s'impliquer les acteurs des quatre collèges, à tous les échelons du territoire.

55%

de projets non rattachés à une action du PST

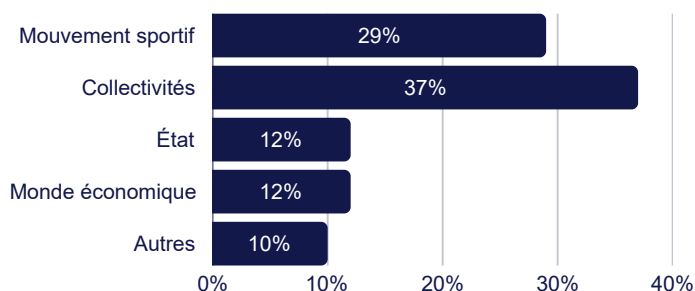
Les thématiques principales concernées :

- Le sport pour tous
- La transition environnementale
- La pratique pour les publics éloignés

Après avoir dressé trois constats généraux sur les projets portés par les acteurs régionaux au cours des cinq dernières années, il s'agit désormais de comprendre pourquoi certains membres se sont plus ou moins impliqués dans le déploiement du PST.

Pour cela, une lecture par collège semble être la plus pertinente.

Répartition des projets déployés au cours des 5 dernières années en fonction des collèges



État

Le recensement des actions portées par le collège de l'État a été plus complexe que pour les autres collèges. Deux facteurs peuvent expliquer cela :

- Une partie de l'action de l'État consiste dans le fléchage d'enveloppes budgétaires (certains projets identifiés ont obtenu des financements de l'État, mais apparaissent portés par un autre collège) ;
- Les orientations stratégiques sont décidées à l'échelle nationale et assez peu à l'échelle régionale ou départementale, ce qui rend difficile le rapprochement avec le PST.

Mouvement sportif

Le mouvement sportif est l'un des collèges ayant porté le plus grand nombre de projets, parce que son action est transversale au PST et porte exclusivement sur le sport, à l'inverse des autres membres de la CRdS. La plupart des projets emblématiques lauréats de l'AMI sont d'ailleurs portés par des acteurs du mouvement sportif.

Collectivités territoriales

3 échelons territoriaux ont ici été analysés (les 3 métropoles, les 6 départements et la région) avec un champ d'action directement influencé par leurs compétences spécifiques :

- Métropoles : 3 grandes thématiques se dégagent : la transition environnementale, l'inclusion par le sport et la coordination des acteurs locaux.
- Départements : mobilisation forte autour des sports de nature et de la dimension sociale de la pratique.
- Région : action centrée sur la performance sportive, notamment en lien avec les Jeux de Paris 2024 et aujourd'hui les Alpes françaises 2030.

Monde économique et social

Il est difficile d'attribuer un lien direct entre les actions déployées par les entreprises régionales et le PST. En revanche, au regard de leur implication pour les Jeux de Paris 2024, tout laisse penser que la mobilisation sera forte à l'approche des Alpes françaises 2030.

Conclusion

Un espace de concertation qui doit s'ouvrir à tous les acteurs régionaux

La CRdS a principalement réussi à créer un espace de rencontre et d'échange pour les acteurs régionaux, favorisant de nouvelles connexions professionnelles. Si la participation globale a eu tendance à diminuer, les organes stratégiques (comité technique et bureau commun) sont restés plutôt mobilisés.

Pour le prochain mandat, il semble important d'ouvrir largement l'instance et de renouveler ses membres, pour préserver son rôle de représentation des acteurs et relancer une dynamique de coopération régionale.

40%

des répondants considèrent que le principal impact positif de la CRdS a été d'encourager le dialogue entre les acteurs (1^{er} impact identifié)

Une réflexion à mobiliser sur le bon échelon territorial pour la conduite des travaux

La discussion du bon échelon territorial est apparue dès la mise en place de la CRdS et s'est renforcée avec le succès de la première tournée départementale. Dans une région aux territoires divers, il est parfois difficile d'associer les acteurs locaux.

Sans remettre en cause l'échelle régionale, qui offre un cadre institutionnel indispensable, la réflexion autour du bon échelon territorial doit se poursuivre.

Une organisation interne à requestionner

Certains membres de la CRdS ont pu relever un manque de clarté dans l'organisation interne. Si la plénière biannuelle ne semble pas être concernée, des confusions persistent sur la composition et le rôle des organes décisionnaires. La réflexion doit également porter sur les formats des travaux de la CRdS, avec un format groupe de travail / commission qui est apprécié des membres mais trop peu mis en place, faute de moyens humains.

42%

des répondants identifient « le manque de visibilité des décisions prises » comme un des freins principaux au bon fonctionnement de la CRdS (2^{ème} frein identifié)

Une ambition claire et pragmatique pour le prochain mandat de la CRdS

La CRdS doit profiter du renouvellement de sa gouvernance et de l'actualisation du PST pour redéfinir une ambition claire, lisible et réaliste. Si sa création avait suscité de fortes attentes, celles-ci n'ont été que partiellement satisfaites, générant une certaine déception chez plusieurs membres. Deux axes peuvent être privilégiés pour le prochain mandat : renforcer son rôle dans la transmission de l'information auprès des acteurs du territoire et faire évoluer la CRF.

43%

des répondants estiment nécessaire que la CRdS explore la possibilité de se doter de moyens financiers propres

Déclinaison opérationnelle du PST

Le format actuel du PST, bien que pertinent pour poser une première stratégie régionale large et transversale, apparaît aujourd'hui difficilement appropriable. Le prochain PST devra avoir un format plus lisible, articulant une vision stratégique globale avec une feuille de route opérationnelle ciblée sur quelques priorités réalistes, adaptées aux moyens de la CRdS et partagées par l'ensemble des membres.

43%

des répondants perçoivent le PST comme un cadre de référence utile mais peu mobilisé

Cette évolution pourrait contribuer à renforcer l'engagement des acteurs et la visibilité de l'action conduite.